

De : [Responsable Accés](#)
A : [redacted]
Objet : Demande d'information | Dossier 2025-11117
Date : 4 août 2025 10:55:01
Pièces jointes : [redacted]

[redacted]

[redacted],

La présente donne suite à votre demande d'accès à l'information reçue le 8 juillet 2025, laquelle est rédigée ainsi :

« Conformément à la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics, je vous prie de bien vouloir me transmettre les documents suivants concernant les échelles salariales, effectifs et classifications au sein de votre ministère pour l'année en cours :

- Le nombre total d'employés dans votre ministère ou organisme (par catégories : employés de bureau, techniciens, professionnels, cadres).
- Le nombre d'employés affectés aux directions administratives – notamment les RH, finances, technologies de l'information, et immobilier (toujours ventilé selon les mêmes catégories).
- La liste des classements (échelles IV, III, II, I) attribués aux directeurs généraux et aux directeurs de ces directions administratives. »

Conformément à l'article 47 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (chapitre A-2.1) (« Loi sur l'accès »), nous vous informons que le ministère des Finances détient des renseignements correspondant à votre demande.

Concernant le point 1 de votre demande, veuillez trouver ci-dessous un tableau présentant le nombre total d'employés pour le ministère des Finances par catégories d'emploi, excluant les étudiants et les stagiaires.

Nombre d'employés au 15 juillet 2025	607
Employés de bureau :	19
Techniciens :	65
Professionnels :	431
Cadres :	78
Titulaires d'emploi supérieur :	14

Concernant le point 2 de votre demande, veuillez trouver ci-dessous un tableau présentant nombre d'employés affectés aux directions administratives.

Direction générale de l'organisation du budget, de l'administration et du secrétariat	139
Ressources humaines	25
Employés de bureau	0
Techniciens	7
Professionnels	15
Cadres	3
Ressources financières	11
Employés de bureau	0
Techniciens	4
Professionnels	6
Cadres	1
Technologies de l'information	79
Employés de bureau	5
Techniciens	12

Professionnels	57
Cadres	5
Immobilier	11
Employés de bureau	1
Techniciens	4
Professionnels	5
Cadres	1
Administration	13
Employés de bureau	1
Techniciens	4
Professionnels	6
Cadres	2

Concernant le point 3 de votre demande, veuillez trouver ci-dessous un tableau présentant la liste des classements attribués aux directeurs généraux et aux directeurs de ces directions administratives.

Cadres I	1
Cadres II	2
Cadres III	6
Cadres IV	3

Concernant les échelles salariales en vigueur, nous vous invitons à consulter le site Web du Secrétariat du Conseil du trésor, à l'adresse suivante : <https://www.tresor.gouv.qc.ca/ressources-humaines/conditions-de-travail-et-remuneration/echelles-de-traitement>.

Si vous désirez contester cette décision, il vous est possible de le faire en vous adressant à la Commission d'accès à l'information dans les trente (30) jours suivant la date de la présente décision. Vous trouverez ci-joint une note explicative concernant l'exercice de ce recours.

Je vous prie de recevoir, [REDACTED], l'expression de mes sentiments distingués.

Me Claude Peachy, avocat

Directeur du secrétariat général
Responsable de l'accès aux documents
et de la protection des renseignements personnels

Direction du secrétariat général

Ministère des Finances
390, boulevard Charest Est, 8^e étage
Québec (Québec) G1K 3H4
Tél.: 418 643-1229
www.finances.gouv.qc.ca